



Changement joint hublot - machine à laver

Par **syl_1718**, le **14/05/2015 à 12:07**

Bonjour,rrrnJe suis locataire d'un appartement depuis 2.5 années, incluant une machine à laver. Je quitte l'appartement dans 3 semaines. Le joint du hublot de la machine à laver est fendu ce qui génère une fuite. Il nécessite d'être changé.rnrnJe me demandais si c'était au locataire ou au propriétaire de le changer. On pourrait penser que c'est au locataire car il s'agit d'un joint. En même temps, je me dis qu'il ne s'agit pas vraiment d'une menue réparation (en terme de prix en tout cas : 70e le joint) et que l'on peut considérer cela comme de la vétusté.rnrnQu'en pensez-vous?rnrnCordialementrnrnSylvain

Par **Tisuisse**, le **14/05/2015 à 12:49**

Bonjour,rrrnLe changement de joint est à la charge du locataire. Mieux vaut que vous payez ce joint que d'avoir à payer une machine à laver, non ?